



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 219

SEPTEMBRE 2021

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !

Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

Informations

3^e FESTIVAL DIXIE JAZZ'29

2021



Vendredi 24 septembre, 20h :
JAZZ REBELS

ENTRÉE GRATUITE

RÉSERVATION & PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRES

CONTACT : 06 88 41 50 40 - contact@dixie-jazz-29.fr

CHAPELLE ND DE LORETTE
IRVILLAC

AMADEUS AIDE ET SOINS Pour vous, Avec vous, Chez vous

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute pour accompagner des personnes âgées et/ou en situation de handicap (entretien du logement, préparation de repas, courses) sur Landerneau des Accompagnant(e)s éducatif et social, aides à domicile en CDI à temps de travail choisi. Postes à pourvoir dès que possible .

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à :

recrutement@amadeus-asso.fr

Tel 02 98 21 12 40

Retrouvez Ze Guppy's Food

1^{er} & 3^e du mois

LUNDI: LANDERNEAU midi
LOGONNA-DAOULAS
MARDI: SAINT URBAIN
MERCREDI: IRVILLAC
JEUDI: SUPER U - DAOULAS midi
PENCRAN

2^e & 4^e du mois

LUNDI: LANDERNEAU midi
HOPITAL CAMFROUT
MARDI: SAINT URBAIN
MERCREDI: Fermé
JEUDI: SUPER U - DAOULAS midi
HANVEC

3^e ...du mois

SAMEDI: LE TREHOU

3^e ...du mois

DIMANCHE: CAFE DE LA GARE midi
La Forest Landerneau

Début de service

le midi : 11:30
le soir : 18:30

Réservations

par tél/sms au 07 67 604 903
ou sur guppysfood.fr

Les réservations sont prioritaires

Cabinet Infirmier CARRE/GAUBERT

5 bis route de Landerneau Irvillac

En raison d'un dysfonctionnement de la ligne téléphonique du Cabinet Infirmier et en attente d'une réparation technique; nous sommes joignables au **06/63/74/14/57**.

Merci de votre compréhension.

Passage annuel du dératisseur début octobre

S'inscrire en mairie

au 02 98 25 83 56

ou par mail info@irvillac.fr



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021

Cette séance de Conseil a débuté par l'approbation d'un projet de convention entre les communes du Pays de Daoulas pour la mise à disposition d'une collectivité, en fonction de ses besoins momentanés, de personnel technique et de matériel, pour lui permettre d'assurer ponctuellement des missions d'entretien de voirie, d'espaces verts ou de bâtiments communaux. Monsieur François BRUNET, Adjoint au Maire, a précisé les termes du projet de convention qui ne devrait pas entraîner de compensations financières.

Les élus ont ensuite validé les candidatures des membres non élus de la commission cimetière. Le Maire a rappelé que cette commission a pour but de faire des propositions concernant le tarif des concessions et la réglementation des cimetières communaux.

Le Conseil a également approuvé le renouvellement de la convention avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale pour fournir des locaux et des moyens matériels au Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED).

Le Maire a également été autorisé à signer un avenant à la convention intercommunale pour le transfert du SSAD et du SIAD à l'Association AMADEUS (versement d'une participation financière complémentaire de 5 048,49 € pour le budget 2020).

Les élus ont ensuite validé la convention avec l'Education Nationale pour bénéficier d'une subvention d'un montant de 7 981 € pour l'achat de logiciels et de matériels informatiques pour l'école publique de la commune, dans le cadre de l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Le Conseil Municipal a également autorisé le Maire à signer une convention avec la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas pour bénéficier d'une assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la Construction du bâtiment communal pour les services techniques ; la rémunération de cette mission d'assistance technique s'élevant à 2 963 €.

En question diverses, le Maire a informé les élus de la clôture de l'enquête publique concernant la procédure d'abrogation de la carte communale. Il a précisé que la commissaire enquêteuse a émis un avis favorable à l'abrogation, aucune intervention n'ayant été enregistrée pour le maintien de ce document d'urbanisme.

Madame Laurence KERVERN, Conseillère déléguée, chargée de la vie scolaire, a évoqué la rentrée scolaire et a indiqué que l'effectif de l'école, le jour de la rentrée, était de 140 élèves. Le Maire a rappelé qu'en raison de la baisse des effectifs, le nombre d'ATSEM a été réduit à deux agents et que deux postes d'animateurs, en fin de contrat à durée déterminée, n'avaient pas été renouvelés en animation périscolaire.

Yann MONBEL, Conseiller délégué, chargé de la vie associative et de la communication, a évoqué le forum des associations qui s'est tenu à la salle KERLEVENEZ, le samedi 4 septembre, et a souligné une bonne fréquentation des parents d'élèves ainsi que la présence de trois artisans de la commune qui ont présenté leur activité. Yann MONBEL a également indiqué qu'une commission animation se tiendrait le 20 septembre pour évoquer le devenir du blog et l'ouverture d'une page FACEBOOK.

Valérie LE CANON, Adjointe en charge des affaires sociales, a informé les élus qu'un nouveau contrat avec la CAF sera présenté aux communes en 2022 pour remplacer le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

Yvonne LE CANN, Adjointe en charge de l'environnement et de la qualité de vie, a indiqué que l'opération « Une Naissance-Un arbre » sera reconduite en novembre avec une prise en compte des naissances qui ont eu lieu depuis le 1^{er} novembre 2019.

Le Maire a ensuite fait part d'une demande de l'Association « Le Souvenir Français » qui souhaite installer sur la commune une plaque commémorative de l'Appel du 18 juin. Les élus ont approuvé cette initiative et proposé d'installer cette plaque dans la cour de la Mairie.

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au 18 octobre 2021.

La séance s'est achevée sur cette annonce.

Petite Enfance du pays de Daoulas

Les modes d'accueil pour les 0-6 ans

Daoulas

Dirinon

Hanvec

L'Hôpital-Camfrout

Irvillac

Logonna-Daoulas

Loperhet

Saint-Éloy

Saint-Urbain



Les pages suivantes vous présentent les différents services intercommunaux, communaux ou associatifs... qui accompagnent les familles pour l'accueil des enfants de 0 à 6 ans. Au gré des conventions en place et selon la commune où vous résidez, vous pouvez bénéficier de certains de ces services. N'hésitez pas à vous renseigner !

www.vivreaupaysdedaoulas.fr

Edition 05 Août 2021

Petite Enfance du pays de Daoulas

Les modes d'accueil pour les 0-6 ans

Autres contacts utiles :

Accueil de Loisirs Sans Hébergement :

Pour les enfants de 3 à 6 ans, les mercredis et vacances scolaires.

Si vous résidez à Daoulas, Dirinon, l'Hôpital Camfrout, Irvillac, Logonna-Daoulas, Loperhet, St-Eloy, St-Urbain

Loperhet : 02 98 07 34 15

Hôpital Camfrout : 02 98 20 10 38

Si vous résidez à Hanvec

Hanvec : 02 98 21 94 74

Ecoles, Garderies périscolaires et Temps d'Activités Périscolaires :

Renseignements auprès des mairies

Protection Maternelle et Infantile :

Permanence avec une puéricultrice à Daoulas

Renseignements auprès du Territoire d'Action

Sociale de Landerneau au 02 98 85 35 33

Caisse d'Allocations Familiales

Tél.: 0810 25 29 30 - www.caf.fr

www.vivreaupaysdedaoulas.fr : les modes d'accueil pour les 0-6 ans

Votre interlocuteur privilégié :

Le Relais Petite Enfance du pays de Daoulas (RPE)

3, route de la Gare - 29460 Daoulas

- vous informe sur les différents modes d'accueil
- vous accompagne dans vos démarches d'embauches
- vous renseigne sur vos droits et devoirs de parents employeurs
- organise des actions pour l'éveil des enfants (ateliers, spectacles, sorties)
- accompagne la professionnalisation de l'accueil individuel

Tél.: 02 98 25 87 26

07 64 43 39 22 - Mél : rpe@daoulas.bzh

Si vous résidez à :
Daoulas - Dirinon - Hanvec -
L'Hôpital-C. - Irvillac - Logonna-D. -
Loperhet - St-Eloy - St-Urbain

L'accueil collectif :

Les Micro-crèches

Un service public intercommunal vous propose 2 lieux d'accueil pour les enfants dès 10 semaines et jusqu'à 3 ans. Pour tout renseignement et inscription contactez le RPE

« Dip Ha Doup » - 02 98 25 97 22

3, route de La Gare - 29460 Daoulas

Ouvert du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30

Mél : microcreeche.paysdedaoulas@gmail.com

Si vous résidez à : Daoulas - Dirinon -
L'Hôpital-C. - Irvillac - Logonna-D. -
Loperhet - St-Urbain

« Les Marmouzic » - 02 98 36 27 80

210, rue de Jean Jaurès - 29470 Loperhet

Ouvert du Lundi au Vendredi de 7h15 à 18h45

Mél : creeche@loperhet.fr

Si vous résidez à : Daoulas - Dirinon -
L'Hôpital-C. - Logonna-D. - Loperhet

Le Multi-Accueil

« Les Mésanges » - 02 98 07 14 06

12, Rue Kéréol - 29460 Dirinon

Un lieu associatif pour l'accueil des enfants

dès 10 semaines et jusqu'à 6 ans

Ouvert du Lundi au Vendredi de 8h à 18h30

Mél : lesmesanges.eaje@gmail.com

Si vous résidez à : Daoulas - Dirinon -
L'Hôpital-C. - Irvillac - Logonna-D. -
Loperhet - St-Urbain

L'accueil individuel :

Les Assistants Maternels

Les Assistants Maternels sont agréés par le Conseil Départemental après avoir effectué une formation. Ils accueillent jusqu'à 4 enfants à leur domicile.

Le Relais Petite Enfance vous accompagne dans vos démarches de recherche de mode d'accueil et met à votre disposition les listes des Assistants Maternels Agréés du secteur, avec les disponibilités d'accueil.

Les Assistants Maternels Agréés ont la possibilité de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile, dans des locaux appelés **Maisons d'Assistants Maternels (MAM)**. Coordonnées des MAM au RPE.

Des **associations d'assistants maternels** proposent des temps de rencontres avec les enfants et entre professionnels, en complément des actions proposées par le RPE.

La garde à domicile

Vous pouvez employer un professionnel qui intervient à votre domicile ,

- soit en assurant vous-même son recrutement

- soit en ayant recours aux services en mode mandataire ou prestataire d'un organisme déclaré agréé par l'état :

Amadeus aide et soins (service prestataire)

100 rue Edmond Michelet

29 800 Landerneau—Tél : 02 98 21 06 72

Si vous résidez à :
Daoulas - Dirinon - Hanvec -
L'Hôpital-C. - Irvillac - Logonna-D. -
Loperhet - St-Eloy - St-Urbain

ADMR (service prestataire)

17 rte de Landerneau - 29460 Irvillac - Tél.: 02 98 25 97 63

Hôtel d'entreprises de Lannuzel - 29460 Dirinon - Tél.: 02 98 07 34 85

Si vous résidez à : Daoulas -
L'Hôpital-C. - Irvillac - Logonna-D.

Si vous résidez à :
Dirinon - Loperhet - St-
Urbain

Vie Associative

L'ES Mignonne a présenté une nouvelle formule de ses stages d'été à ses licencié(e)s, mais également aux jeunes footballeurs désirant s'amuser autour de leur passion. Du lundi 23 au mercredi 25 août, les enfants de 11 à 15 ans étaient conviés, tandis que le jeudi 26 et vendredi 27 août était réservés aux garçons et filles de 5 à 10 ans.

Au programme de ce stage, axé sur la cohésion, l'esprit club et la convivialité intergénérationnelle ; les premières séances d'entraînements de la saison, des activités éducatives, des jeux de cohésion et une sortie au FUNPARK accrobranche de Dirinon.

Pour encadrer les 79 stagiaires au total, une équipe de 10 éducateurs s'est relayée sur les 5 jours d'accueil, et a permis la bonne tenue et l'animation de toutes les activités comme le rallye photo pour les ados, le footgolf pour les enfants. Florian Fesselier, organisateur du stage et salarié du club, a proposé deux interventions éducatives sur l'utilisation des réseaux sociaux, ainsi qu'un quizz sur la culture football. Morgan Yvinec, jeune arbitre officiel de l'ESM, a quant à lui assuré des interventions sur l'arbitrage, sa spécialité.

La spécificité de ces stages fut la sortie au FUNPARK de Dirinon, pour découvrir un parc à sensations, dans un cadre agréable avec un accueil chaleureux pour nos groupes de jeunes. Pour cette sortie, les U12/U16 y sont allés en vélo (!!) et ont été parfait dans leur déplacement, notamment sur l'aspect sécurité.

Commentaire de Florian Fesselier, organisateur des stages & salarié du club : « Cette première session de stages s'est parfaitement déroulée avec une météo au rendez-vous. Les enfants ont pris beaucoup de plaisir et nous avons eu beaucoup de retours positifs des parents. Pour l'équipe technique, c'est important de réunir les enfants avant d'entamer la période d'entraînements, pour créer un esprit de groupe et climat de pratique optimal pour la saison à venir. C'est très agréable de sentir un engouement autour de cette nouvelle formule, cela permet de créer une dynamique positive pour les prochains stages de la Toussaint et aux Vacances d'Hiver. Un grand merci aux éducateurs et bénévoles présents pour l'organisation de cette semaine. »

Les prochaines journées de stages auront lieu les 25/26/27 octobre pour les U12 à U16, et les 28/29 octobre pour les U6 à U11. La thématique de ces journées sera le développement des qualités footballistiques de l'enfant, toujours dans le cadre de bonne humeur et de convivialité. Les inscriptions seront ouvertes fin septembre sur le site internet esmignonne.com. Les plannings sont déjà disponibles.

Bonne saison à tous les Dragons de la Mignonne !



Le Souvenir Français Irvillac et ses environs

19 route de Landerneau 29460 Irvillac 06 60 42 34 43 m.saussey-majewski@hotmail.fr

Exposition sur la mémoire patrimoniale de la guerre de 1870 – 1871

Du 25/10/21 au 11/11/21 Salle du Conseil Mairie d'Irvillac

lundi – mardi – vendredi : 9H-12H / 15H-17H

mercredi – jeudi – samedi : 9H – 12H



L'exposition « 1870-1871 une guerre oubliée », est composée de 10 kakémonos nationaux traitant de l'essor de la mémoire patrimoniale, accompagnés de 3 kakémonos Finistériens dont 2 ont été réalisés par le Comité d'Irvillac : « Histoire de l'Armée de Bretagne » et « la Pastorale de Conlie ».

FAIRE DU SPORT AUTREMENT : Vous voulez découvrir une nouvelle façon ludique et efficace de faire du sport ? Vous voulez mélanger du cardio, du renforcement musculaire, de la coordination ... Alors venez rejoindre les adhérents du **CEPS** (Coaching et Entraînement Physique et Sportif) qui se dépensent sur des circuits trainings les lundis et mercredis soirs, au gymnase de Daoulas, de 19h30 à 20h30, dans une ambiance décontractée et studieuse.

Cours Adultes et Adolescents.

Reprise le 13 septembre.

N'hésitez pas à aller sur notre page Facebook :
www.facebook.com/ceps.asso

Contact : 06 47 33 68 41



La photo de l'an 2000.

Le tirage 18.3 X 41 cm est en vente

en Mairie d'Irvillac

et au Café MENEZ
route de Hanvec

au tarif de 10 €

Le bénéfice de cette opération sera reversé
à la souscription pour la restauration
du calvaire de Traonevezec.

Association WAR HENTCHOU IRVILHAG

TEL / 0695201238

Artisans locaux



Enduits décoratifs
Création décoration

Peintures

Enduits de lissage

Béton ciré

Relooking

(meubles, cuisines, salles de bain, escaliers...)

Tapisserie

Staff

Ludovic SARRUS

Peinture - Tapisserie - Enduits

06 28 78 55 95

www.lu-deco.fr



lu-déco



Communiqué de presse n°13- 08/09 au 22/10/2021

Travaux de réaménagement du centre-bourg

Voir calendrier des travaux page 2/4

La RD 18 est l'axe structurant de la commune. Son réaménagement répond à une volonté de ralentir la circulation et de sécuriser les déplacements des piétons. L'objectif est de proposer des espaces publics de qualité aux usages clairement identifiés (espaces verts, parkings, places publiques,...) qui répondent aux besoins des habitants, des commerçants et des usagers au quotidien des équipements publics (écoles, garderie, maison médicale, ...) tout en tissant un réseau de déplacements doux sécurisé.

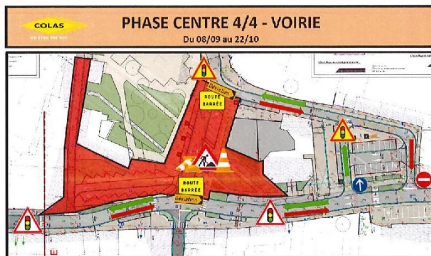
Une déviation poids-lourds est installée pendant toute la durée des travaux, sauf desserte locale.
Voir page 3/4

Les travaux de réaménagement du centre-bourg se poursuivent avec la phase voirie qui concernera la place de l'église, la rue de l'église et la rue du musée. Elle débutera le **jeudi 09 septembre 2021**. Par conséquent, la rue de l'église sera **barrière à la circulation**. Les usagers souhaitant se rendre à Irvilac seront déviés par la rue Urbain de Quélén qui sera gérée par alternat.

Cependant l'accès pour la portion en chantier restera possible pour les riverains et leur desserte locale.

La circulation sur la RD 18 sera possible et gérée par alternat.

L'accès aux commerces est maintenu.



08/09/2021 1/4



○ Réaménagement du centre bourg
○ Travaux route de la gare

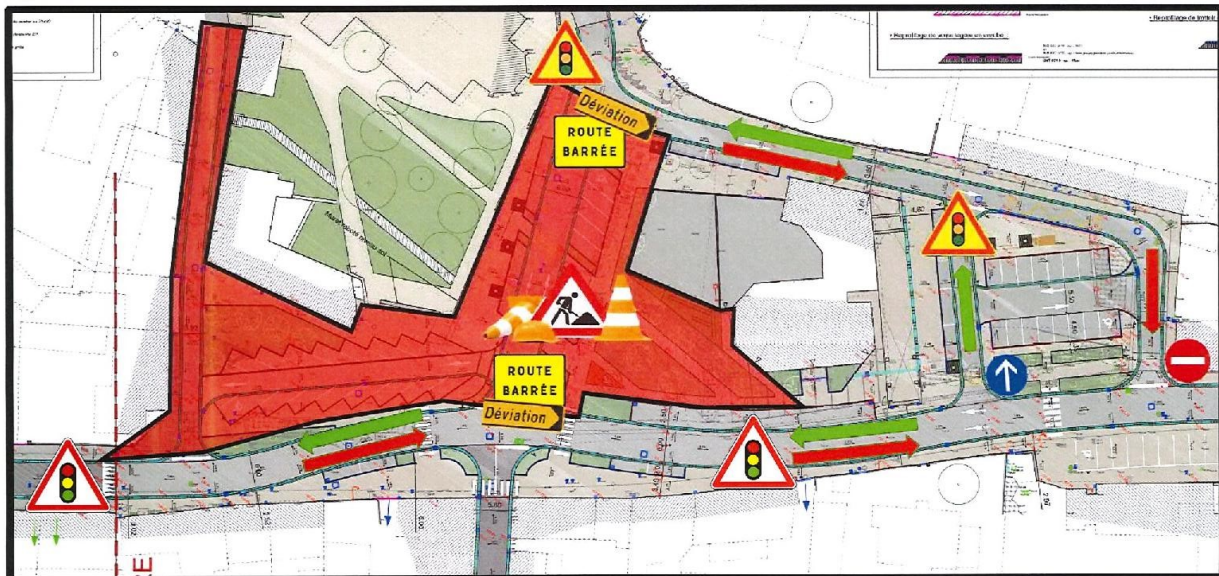
08/09/2021 3/4

COLAS

WE OPEN THE WAY

PHASE CENTRE 4/4 - VOIRIE

Du 08/09 au 22/10



08/09/2021

4/4

Informations diverses



**Le MarSOINS
du Bout du Monde**
.....
septembre - octobre 2021

Planning des actions

Dépistages **GRATUITS**, anonymes,
sans rendez-vous et ouverts à tous !



Dépistage dentaire



Dépistage visuel



Bilan Auditif



**Santé, accès aux soins...,
parlons-en**
Tension, tabac, glycémie,
prévention cardio-vasculaire, alimentation...



Infos tabac et autres produits :
entretien confidentiel
avec un.e médecin



Bien-être : un moment pour soi
Discussions / échanges / beauté et détente
avec une socio-esthéticienne



Alimentation
Échange avec une diététicienne



Psychologue
Échange avec une psychologue
de l'association Parentel



Conso produits psycho-actifs :
écoute, remise matériels RDR
(préservatifs, stérilisation, ...) et dépistages
rapides (VIH, VHC) avec AIDES



Un rectangle de couleur
= une thématique (légende à gauche)
= une date / une plage horaire / un lieu

septembre

Vendredi 17 • 10 h - 12 h
CROZON
Les Restos du cœur

Samedi 18 • 10 h - 12 h
LOGONNA-DAOULAS
Festittruck

Samedi 18 • 14 h - 16 h
LOGONNA-DAOULAS
Festittruck

Vendredi 24 • 15 h - 18 h
LOGONNA-DAOULAS
Carrefour de la forge,
devant la fresque

Lundi 27 • 14 h - 16 h
SIZUN
Secours Populaire

Mercredi 29 • 9 h - 12 h
DIRINON
Place François-Marie Coatalem
(à côté de l'ancienne pharmacie)

Le MarSOINS s'adapte !

Protocole de précautions COVID-19

- ✓ Port du masque obligatoire
- ✓ Professionnel.les
à votre écoute
- ✓ Station de lavage de mains
- ✓ Espace confidentiel...

octobre

Lundi 4 • 14 h - 16 h
SIZUN
Secours Populaire

Vendredi 8 • 14 h - 17 h
DIRINON
Place François-Marie Coatalem
(à côté de l'ancienne pharmacie)

Mercredi 13 • 14 h - 17 h
IRVILLAC
Recyclerie

Jeudi 14 • 14 h 30 - 17 h 30
HANVEC
Place du Marché

Mercredi 20 • 15 h - 17 h
LE FAOU
Parking du Super U

Vendredi 22 • 10 h - 12 h
CROZON
Les Restos du cœur

Lundi 25 • 10 h - 12 h
LE FAOU
Parking du Super U



COMMUNIQUE AUX CLUBS SPORTIFS | 12-08-2021

PASS'SPORT : PREPAREZ-VOUS POUR LA RENTREE !

Le 19 mai dernier, le Président de la République officialisait la mise en place du Pass'Sport dont le CNOSF a proposé la création. Cette aide de 50 euros à l'inscription dans un club concernera les jeunes de 6 à 17 ans révolus qui bénéficieront soit de l'allocation de rentrée de scolaire, soit de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé soit de l'allocation aux adultes handicapés.

5,4 millions de jeunes seront informés cet été de leur éligibilité au dispositif, par un courrier du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Anticipez dès maintenant les demandes des premiers bénéficiaires en créant votre Compte Asso ! C'est par cette plateforme que vous pourrez demander le remboursement des Pass'Sport présentés par vos jeunes licenciés. Aussi, les jeunes éligibles sont invités à consulter la plateforme du mouvement sportif MonClubPresdeChezMoi.com pour trouver un club. Pensez à bien mettre à jour les coordonnées de votre club.

Afin de vous accompagner, le CNOSF a mis en place un numéro d'assistance (+33 1 40 78 29 20). Aussi, les Comités départementaux/régionaux/territoriaux olympiques et sportifs (CDOS/CROS/CTOS), se mobilisent également et se tiennent à votre disposition pour vous aider et répondre à vos questions.

PASS'SPORT : MODE D'EMPLOI POUR LES CLUBS !

- Mode d'emploi [PASS'SPORT pour les associations](https://www.sports.gouv.fr/actualites/le-pass-sport)
<https://www.sports.gouv.fr/actualites/le-pass-sport>
- Mode d'emploi [Je crée mon COMPTE ASSO](https://www.sports.gouv.fr/actualites/le-pass-sport)
<https://www.sports.gouv.fr/actualites/le-pass-sport>
- Mode d'emploi [Je mets à jour mes coordonnées sur MonClubPresdeChezMoi.com](https://www.sports.gouv.fr/actualites/le-pass-sport)
<https://www.sports.gouv.fr/actualites/le-pass-sport>

LE CNOSF ACCOMPAGNE LE MOUVEMENT SPORTIF

HOTLINE CNOSF
POUR LES CLUBS / FEDERATIONS / CROS/CDOS/CTOS
+33 1 40 78 29 20 | PassSport@cnosf.org

INFORMATIONS / DOCUMENTATION : CNOSF.ORG

C.N.O.S.F. - Maison du Sport français
1, avenue Pierre de Coubertin 75640 Paris cedex 13 - Téléphone 01 40 78 29 00 - Télécopie : 01 40 78 29 51 - www.francelympique.com
Fondé en 1908 - reconnu d'utilité publique par décret du 6 mars 1922



**Mairie de
DAOULAS**
Finistère

Daoulas, le 16 juillet 2021

Mesdames et Messieurs les Rivaux
Zone d'activité du Vern Dérédec

Objet : Information travaux Septembre-Décembre 2021

Madame, Monsieur,

Comme annoncé, des travaux de réfection de voirie doivent intervenir dans les rues Charles et Edouard Danguy des Déserts et rue Jacques Dubois (voies principales de la zone du Vern Dérédec).

Je vous invite à noter les informations suivantes, plus détaillées, sur ce programme et son calendrier.

Des travaux de rénovation de voirie se dérouleront à partir de septembre dans le secteur du Super U de Daoulas. Ces travaux concerneront la rue Charles Edouard de Déserts, entre la route de Quimper et l'école maternelle, et l'embranchement de la rue Jacques Dubois. Les travaux programmés concernent la réfection des réseaux hydrauliques en sous-face de chaussée, le repiquage de la chaussée et la pose d'un nouvel enrobé.

Au cours de ces travaux, les accès par véhicule vers le parking du Super U, la station-service, le magasin Point Vert, l'EPHAD et le SIVURIC seront maintenus en tenant compte des contraintes liées à l'avancement du chantier et à la sécurité des usagers. Un accès piéton vers le Bto-monde et les habitations sera aménagé. Les entreprises veilleront à permettre le flux logistique nécessaire au fonctionnement des commerces rivaux.

Les travaux se dérouleront en deux phases :

Une phase de reprise des réseaux hydrauliques du Lundi 13 septembre au Vendredi 22 octobre
Une phase pour les travaux de surface du Lundi 25 octobre au Vendredi 03 décembre

Durant toute cette période, la circulation dans la zone de travaux se fera par demi-chaussée (avec régulation par des feux tricolores de chantier pour la première phase).

Une fermeture totale de deux jours de la voie sera programmée en fin de travaux pour la pose du tapis d'enrobé définitif. Les dates, déterminées en fonction de l'avancement du chantier, seront communiquées aux usagers par l'entreprise Colas.

NOTA : Il s'agit ici d'une programmation susceptible d'évoluer en fonction de différents facteurs (situation sanitaire, météo...). Elle prend en compte les souhaits émis par les commerçants concernés lors de la réunion publique du Vendredi 09 juillet.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations, je vous prie de croire en ma sincère considération.

L'Adjoint au Maire en charge du Cadre de vie
Bertrand ROUÉ

17 route de Loperhet - BP 28 - 29460 DAOULAS
Téléphone : 02 98 25 80 19 - Courriel : info@daoulas.com
www.daoulas.com

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Samuel Bourdet,
bulletin@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com
Newsletter : www.irvillac.fr

Services de Garde



URGENCES



SAMU 15
Pompiers 18
Police 17

Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**
- Pour la pharmacie composer le **3237.**



* Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

* Cabinets Infirmiers :

- HAMONOU Christine / SALVE Anne / EUSTACE Annie
7, Rue de la Vierge - 02 98 25 98 23 / 06 30 39 13 80
- CARRE Myriam / GAUBERT Anne
5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9h00 - 12h00
Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire
Permanence sur RDV

KERDONCUFF Guy : 1er Adjoint au Maire
Urbanisme, Patrimoine et Culture
Permanence le Mardi de 10h à 12h
guy.kerdoncuff@irvillac.fr

LECANON Valérie : 2ème Adjoint au Maire
Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance
Permanence le Lundi de 10h à 12h
valerie.lecanon@irvillac.fr

BRUNET François : 3ème Adjoint au Maire
Voirie et bâtiments communaux
Permanence le Samedi de 10h à 12h
francois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 4ème Adjoint au Maire
Environnement, et Cadre de vie
Permanence le Samedi de 10h à 12h
yvonne.le-cann@irvillac.fr

Conseillers délégués :

KERVERN Laurence : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfance
GOASGUEN Marie-Catherine : Environnement et Cadre de vie
MONBEL Yann : Animation et vie associative

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :



Demandées :

BADICHE Bruno, Moulin du Rossiou : Construction d'une cabane dans les arbres et Installation de panneaux solaires.
LE VEN Jean-Paul, 3, Crec Bras : abri de jardin.

Accordées :

TREGUER Nicole, Kergavarec : réfection de la toiture.
FERRARI Eric, 4, impasse des Verdiers : Remplacement de la porte.
BOUCHER Klervi, 1, Guiler : clôture grillagée.

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Demandé :

GAEC de ROZ AVEL (KERDONCUFF Olivier), Kerdadic : Construction d'une porcherie engraissement de 400 places.

Accordé :

LABAT Yohann, Park Huella II : Maison d'habitation.

Etat Civil

Naissances :

24/07 : Soen BRENAUT, Creac'h Cribin
28/07 : Imaé GUILLOU, I Park An Heol
01/08 : Malo LE BARS, I Lotissement de Pont Ar C'hlan
04/08 : Eli ROSLAGADEC, Lohan
08/08 : Solal BITON MOHAMMAD, 5 B Route de Daoulas
19/08 : Léa CORNEILLE, 3 Malanty
20/08 : Lily DEPRETTO, 34 Route de Landerneau
30/08 : Malo LE BOT RAPIN, 14 Route du Tréhou

Mariage :

14/08 : Ewen FILY et Jodie SAINT-MARTIN, 2 Carn Ar Menez

Décès :

20/07 : Xavier LE CANN, 6 Bodenes
05/08 : Marie-Pierre TOULLEC, Kerverzon
08/08 : Laurent KERGOURLAY, Malanty
12/08 : Odette POULMARC'H veuve CHAVANNE, Coatrian

Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :
09 71 33 83 89



RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.